

INFUSION / EFFUSION artistique en Normandie

Dossier d'intentions générales

- ◇ **Un dispositif de « recherche – action » proposé par l'ODIA Normandie**
- ◇ **Une contribution à une sortie de crise sous le signe de la durabilité, de l'éthique de la relation et du maillage territorial**
- ◇ **Un soutien pour remettre au cœur du développement d'un territoire l'alliance entre structures de diffusion et artistes**
- ◇ **Un outil d'accompagnement pour une relation Lieux/ Équipes artistiques renouvelée**

1/ Les constats généraux

2/ Ce qu'Infusion/Effusion cherche à produire ou à renforcer

3/ Le dispositif Infusion/ Effusion

4/ Un volet spécifique possible autour de la musique de création avec la SACEM

1/ Les constats généraux

Avant la crise COVID-19

Notre secteur, si vivant soit-il, était confronté à des constats partagés par nombres de professionnel.le.s, tels que :

- Une verticalité des rapports entre ces deux parties prenantes d'un même écosystème que sont les structures et les compagnies
- Une saturation de l'offre artistique dans sa déclinaison actuelle, « produire toujours plus » : nous sommes à un moment historique où le modèle keynésien de l'offre culturelle est à bout de souffle
- Une tendance à l'uniformisation des programmations culturelles
- Des injonctions toujours plus croissantes aux artistes d'être à tous les endroits : production, diffusion, action culturelle, international, projets de territoires, participatif
- Une perte de sens pour les lieux de diffusion : qu'est-ce que programmer aujourd'hui ? Quelle est la place du théâtre dans la cité, dans le territoire ? Comment ouvrir davantage les lieux ?
- Des difficultés de notre secteur à s'emparer de problématiques sociétales telles que l'écologie par exemple.

Ce que la crise a fait émerger pour notre secteur

- Une envie des artistes et des lieux de retrouver du sens ensemble. Ce qui passe par la nécessité d'une **implication** plus importante dans les enjeux des uns et des autres (Compagnies--> au sein des structures / Structures--> dans la réalité des compagnies).
- Le désir exacerbé de faire **lien** avec les enjeux sociétaux contemporains, leur environnement, les personnes → défendre une inter-sectorialité accrue.
- Une prégnance renforcée des productions artistiques et culturelles « mainstream » → un risque pour la diversité culturelle, accentuée par la crise économique de notre secteur
- Le besoin de contribuer à "dé-instrumentaliser" les relations structures / équipes artistiques
- Le besoin des lieux dont la mission principale est la diffusion (actuellement malmenée par les confinements, couvre-feu et normes de restrictions sanitaires) de trouver d'autres leviers de liens avec les publics et les habitant.e.s
- La nécessité de faciliter l'ancrage territorial des compagnies (et donc leur visibilité d'une autre façon)
- Le besoin de palier des calendriers d'activité morcelés et des décalages d'activités occasionnés par la covid dans les agendas des compagnies... qui vont avoir des répercussions jusqu'en 2022 au moins.

Sur le plan sociétal, du côté des personnes et population, quelques impacts de la crise de la COVID 19 et quelques risques en lien :

- Un repli sur des espaces réduits et une suspension des circulations, tant physiques que symboliques ou sociales → d'où de possibles réassignations identitaires
- Ne pas être en mesure de brasser collectivement des pensées → c'est le risque du repli sur soi
- Un risque de basculer vers des raisonnements binaires du type « le local versus International » : le territoire ne doit pas nourrir le repli sur soi.
- Le besoin de retrouver les espaces d'échanges informels : les espaces de vie en société (bar, sports...).
- Des risques d'amenuisement de l'ouverture, de la curiosité, de la pensée
- Une méfiance à l'égard de l'autre, possible vecteur de contamination → un risque pour le vivre ensemble, victime collatérale de l'épidémie.
- L'interruption des dynamiques de construction des parcours de spectateur.trice / pratiquant.e amateur.e → une atrophie des imaginaires et des espaces d'expression
- Une centration sur le virus et l'angoisse de mort → un réel besoin d'ouvrir à nouveau les possibles et de redonner/retrouver un sens à notre existence.

Face à ces constats :

Il est urgent que les artistes et les lieux du spectacle vivant renouent des liens étroits, réguliers et positifs avec les publics et habitant.e.s des territoires.

Il est urgent de réaffirmer la nécessité d'un service public de la culture et de signifier ce que la permanence artistique produit sur (et pour) un territoire.

Il est urgent que les lieux de création et de diffusion redeviennent, après cette longue fermeture, des lieux ouverts, « vivants » et conviviaux.

Pour cela, il faut que cette vitalité artistique qui compose la région Normandie serve d'exemplarité pour inventer de nouveaux rapports afin de ne pas « rater la catastrophe » comme le dirait Yves Citton. Ne repartons pas comme avant, dans les mêmes travers, les mêmes injonctions, au risque de rester sur l'entre-soi et de s'éloigner.

2/ Ce qu'Infusion/Effusion cherche à produire ou à renforcer

- **Participer à la dynamique externe et interne des structures artistiques et culturelles** après cette « catastrophe » sanitaire
 - En facilitant leur possible réinvention du point de vue de leur inscription territoriale, sociale et culturelle
 - En valorisant les collaborations avec d'autres secteurs d'activité du territoire
 - En contribuant à inventer des formes nouvelles de relation basées sur la confiance, la sociabilité, le débat, l'enrichissement mutuel des références culturelles.
 - En stimulant le tissu créatif et les synergies artistiques
- **Valoriser l'ouverture** du lieu de diffusion et de l'acte de création
 - En diversifiant les fonctions du lieu et ses adresses aux habitant.e.s du territoire
 - En générant des modes de rencontres inédits et des interactions renouvelées avec le territoire et ses habitant.e.s
 - En étant pro-actif.ve sur les valeurs des droits culturels : travailler dans une autre approche le lien au territoire et aux habitant.e.s
- **Stimuler la vitalité** artistique régionale
 - En offrant aux compagnies la possibilité d'expérimenter de nouvelles formes de relation art-territoire
 - En créant de l'emploi culturel et artistique
 - En renforçant les projets artistiques et culturels de lieux moins dotés, pour contribuer à un aménagement culturel équilibré du territoire.
 - En permettant à des lieux qui, jusque-là, n'en avaient la capacité financière, de s'associer à une équipe artistique et de l'impliquer dans toutes les dimensions de la vie du lieu.
 - En développant la culture partenariale en région, par la création d'une forte synergie entre les artistes et les lieux concernés.
 - En faisant confiance à la créativité des professionnel.le.s de la région grâce à un appel à projet cadré quant à ses enjeux et objectifs mais souple sur les modalités de réponse

Mots clefs

Invention

Durabilité

Territoire

Confiance

**Innovation de la
relation**

Expérimentation

Alliance

**Droits
culturels**

Le dispositif Infusion/ effusion

11 association artistes – lieux (7 tous secteurs + 4 axes musique de création)

18 mois

25 000€ par projet

Phase 1/ IMPREGNATION : un temps de réflexion/ de partage/ d'accompagnement De février à mai 2021

Cette phase sert à affiner le projet que vous avez déposé et pour lequel vous avez été sélectionné. Accompagné, si nécessaire, par l'ODIA Normandie, le temps d'imprégnation sera ponctué de rendez-vous avec la coordinatrice du dispositif et de temps de partage avec les autres binômes.

Phase 2/ INFUSION : un lieu/ une équipe artistique/ un territoire/ des habitant.e.s / du temps De mai 21 (au plus tard) à juin 2022

La phase Infusion a pour but de permettre une présence soutenue de l'artiste (ou des artistes/équipes artistiques, collectifs...) dans la structure culturelle, afin de s'imprégner de la réalité du lieu et de son contexte puis de mettre en place les projets imaginés ensemble. Le terme d'« infusion » témoigne du souhait qu'il émane de cette collaboration de nouvelles dynamiques au sein du lieu et, par répercussion, envers les habitant.es et le territoire.

Le projet est volontairement très ouvert dans sa réponse, quelques attentes sont cependant à prendre en compte :

- Régularité de la présence de l'équipe artistique dans le lieu et sur le territoire
- S'inscrire dans les valeurs de la [déclaration diversité – parité – accessibilité](#)
- Proposer un mode de restitution de cette recherche – action au fil de l'eau des 18 mois : carnet de bord...
- Exclure le temps de diffusion du projet, pouvant être soutenu par d'autres dispositifs de l'ODIA Normandie

Par ailleurs le projet pourra aussi chercher à :

- Proposer des ramifications vers des artistes d'autres équipes de Normandie, d'autres champs disciplinaires
- Mobiliser les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

Plus de précision dans les modalités générales du projet : [cliquer ici](#)

Phase 3/ EFFUSION : une région/ un événement/ une terre d'expérimentation En juin 2022

Il s'agira de proposer, en juin 2022, **une restitution** de cette recherche-action, grâce **aux carnets de bord** et à la présence d'un.e chercheur.se sous un mode à inventer qui préserve l'ADN du projet : réflexif mais surtout vivant, dynamique. **Un événement régional unique** ; un événement qui sorte des carcans centralisateurs, qui mette en valeur les territoires, en lien avec les notions d'écologie, un circuit, des balades ... Tout est à inventer.

- Ceci implique donc une participation des binômes (structure/compagnie) aux rendez-vous organisés par l'ODIA Normandie pour partager les projets, les expériences entre groupes sélectionnés par le dispositif.
- D'intégrer les carnets de bord au montage budgétaire du projet



Un volet spécifique **MUSIQUE DE CREATION**, renforcé en médiation, grâce à un partenariat avec la **SACEM**

Conscient que la musique de création est une discipline insuffisamment représentée, une attention particulière à des projets relevant de ce secteur sera accordée dans le cadre des candidatures au dispositif Infusion/ Effusion.

Une convention est en cours de réalisation entre la SACEM et l'ODIA Normandie. L'un des axes serait en lien avec ce projet, permettant d'accentuer le travail autour de la musique de création via une augmentation du nombre d'association possible et un renforcement du volet médiation afin de renforcer le travail d'une discipline moins intégrée dans les lieux.

En effet, cette convention cadre apporterai un soutien plus large et transversal au secteur des musiques de création et un soutien spécifique pour les auteurs et compositeurs, dans les buts de

1. De **décloisonner les disciplines** en facilitant l'accès de ces artistes dans des lieux pluridisciplinaires non dédiés à la musique ; **et porter une attention aux esthétiques spécifiques ou plus fragiles car sous-exposées dans les médias** (musiques de création).

2. De **créer des complémentarités entre les aides**, c'est-à-dire de faciliter l'accès à l'association artistes, et en complément d'adosser des aides à la diffusion permettant au répertoire de se diffuser dans le lieu et hors les murs (théâtres partenaires en proximité, espaces non dédiés à la diffusion etc.), et d'y adosser des outils de médiation spécifiques aux musiques de création développés avec la SACEM (exposition itinérante, mallettes pédagogiques).

3. D'**expérimenter d'autres rapports aux habitant.e.s**. Il s'agit de décaler le rapport au spectaculaire et déplacer la nécessité exprimée de compréhension d'une œuvre. En ce sens, il s'agirait de travailler la qualité des relations où le concert n'est pas la seule modalité de présence d'un artiste.

Actions

- 4 auteur.trices compositeur.trice.s en association avec un lieu sur le territoire de février 2021 à juin 2022.
- Création d'outils de médiation spécifiques avec Clément Lebrun* (mallette pédagogique et exposition itinérante)
- Formation de ces artistes aux outils de médiation spécifiques (mallette pédagogique et exposition itinérante)
- Formation des responsables RP/médiation des théâtres aux outils de médiation spécifiques (mallette pédagogique et exposition itinérante)
- Possibilité de co-construction de l'axe médiation de l'association en complicité avec Clément Lebrun

* [Clément Lebrun](#)

Producteur et présentateur de l'émission Le Cri du Patchwork sur France Musique depuis 2014, le parcours de Clément Lebrun mêle médiation, musicologie, pédagogie et pratique de musiques sans frontières. Formé à la Sorbonne et au CNSM de Paris, il mène une intense recherche en tant que médiateur et pédagogue (Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle ; CNSM de Paris). Bassiste, trompettiste et chanteur, Clément Lebrun co-dirige l'OMEDOC, ensemble de musiques expérimentales, pour promouvoir la création sous toutes ses formes.

Ce dispositif a vu le jour par le biais du financement de la Région Normandie, Normandie Fonds d'urgence culture 1, volet 2

Il est également soutenu par la DRAC Normandie et la SACEM pour le volet musique, et en cours d'instruction auprès d'autres partenaires de l'Office.

L'ODIA Normandie est subventionné par la [région Normandie](#), le ministère de la Culture et de la communication ([DRAC Normandie](#)), les départements du [Calvados](#), de la [Manche](#), de la [Seine-Maritime](#), de l'[Orne](#) et de l'[Eure](#) et les villes de [Rouen](#), [Caen](#) et [Le Havre](#).

